

C.P.A.

CONFÉDÉRATION DES PRODUCTEURS AUDIOVISUELS

Syndicat des **P**roducteurs **E**t **C**réateurs d'émissions de **T**élévisions
Syndicat des **P**roducteurs de **F**ilms d'**A**nimation
Union **S**yndicale de la **P**roduction **A**udiovisuelle

COMMUNIQUÉ

À l'issue des Assemblées générales du SPECT, du SPFA et de l'USPA, qui ont toutes, à l'unanimité, décidé sa création, le premier Conseil d'Administration de la Confédération des Producteurs Audiovisuels s'est tenu vendredi 19 février. Composé de 12 membres qui symbolisent la diversité de la production indépendante, il a élu collégalement Présidents Jacques Clément (SPECT), Jean-Pierre Guérin (USPA) et Marc du Pontavice (SPFA).

La Confédération regroupe 200 producteurs, et couvre l'ensemble des genres de programmes audiovisuels, des programmes dits de flux au magazine, à la fiction, à l'animation et au documentaire. En 2009, elle représente 85% de la production et de la distribution audiovisuelle. Face aux évolutions considérables à venir dans l'industrie audiovisuelle, qui vont transformer de fond en comble nos métiers et nos façons de produire, la Confédération aura pour première mission de permettre aux producteurs indépendants de parler d'une seule voix, auprès des pouvoirs publics et de l'ensemble des interlocuteurs du secteur.

Son objectif primordial est de redonner toute sa place au métier de producteur indépendant, véritable entrepreneur de la création audiovisuelle au sens le plus large. Dans tous les genres de programmes, le producteur est le porteur d'un projet, de sa genèse à sa version finale : il est le seul à en maîtriser l'ensemble des éléments, de l'artistique au financier. À l'heure où beaucoup de diffuseurs renforcent leur politique d'intégration verticale, l'indépendance du producteur est la garantie de la diversité, de l'efficacité économique, et de la satisfaction du téléspectateur.

Les enjeux sont considérables, et l'actualité immédiate apporte des défis importants à relever. La Confédération, dont les membres ont activement participé à l'élaboration des accords interprofessionnels conclus avec tous les diffuseurs, demandera à être entendue rapidement par le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel sur le nouveau cadre réglementaire applicable aux diffuseurs terrestres. Elle sollicitera également un entretien avec le Président de France Télévisions afin d'obtenir des garanties d'égalité de traitement de tous les producteurs, au moment où la régie publicitaire du service public fait l'objet d'une privatisation dans des conditions contestées.

Le Conseil est composé de 12 administrateurs représentant les organisations membres : Philippe Alessandri (Télé Images Kids), David Bensoussan (Goldenia Studios), Fabrice Bonanno (Coyote Conseil), Virginie Calmels (Endemol France), Thibaut Chatel (Label Anim), Frédéric Cheret (Les Films d'Ici), Jacques Clément (Act4 Productions), Nicolas Copperman (Calt Productions), Sophie Goupil (Les Poissons Volants), Jean-Pierre Guérin (GMT Productions), Samuel Kaminka (Samka Productions) et Marc du Pontavice (Xilam).

Le 19 février 2010